



Mise A Disposition des arbitres Régionaux, Nationaux, Internationaux sur les rencontres CNA D1 & D2

Objet : dérogation arbitres club D1&D2 présentés par chaque club

Notre équipe va jouer un match le __ / __ / ____ à _____ et opposera l'équipe des _____ à celle des _____ en championnat _____ catégorie _____.

Le club _____, en la personne de Mme/M., _____,

président du club des _____, et sous réserve de votre accord, souhaite faire

officier monsieur - madame _____, arbitre Régional – National – International *, sur notre match en lieu et place d'un ARC D1&D2.

*Rayer les niveaux non concernés.

Cette dérogation concerne le remplacement d'un arbitre club, ARC D1&D2, par un arbitre plus expérimenté, n'ayant pas été affecté par la CRA ou la CNA.

Si vous êtes d'accord avec ce fonctionnement, je vous remercie de nous renvoyer le coupon réponse ci-dessous

à la LIGUE _____ et à l'intention de la CNA, à la FFFA, viesportive@fffa.org, avant le jeudi précédent la rencontre. Sinon, vous devrez présenter le ou les ARC D1&D2 le jour de la rencontre.

L'accord de la CRA, puis de la CNA, sont nécessaires à cette dérogation.

Je soussigné, Mme/M. _____, président du club des _____ est conscient(e) que la substitution des arbitres clubs par des arbitres de niveau ARR, ARN ou ARI, est une dérogation au règlement fédéral, RPA FA, article 7 à 10.

Cet accord sera également réitéré, par le club demandeur, sur la feuille de match avant le début de la rencontre en case observation. Ce formulaire sera également joint aux documents liés à la rencontre.

Responsable Commission Nationale d'Arbitrage

Merci de renvoyer ce coupon-réponse à l'intention de la CNA, à la FFFA, et à la LIGUE _____.

	Visa Président Club	Visa Président Ligue-CRA	Visa responsable CNA
Date			
Signature - Cachet			

Fédération Française de Football Américain

79, rue Rateau - 93120 La Courneuve - Tél : 01 43 11 14 70 - Fax : 01 43 11 14 71 - www.fffa.org - fffa@fffa.org

Fédération affiliée au CNOSF – Agrément Ministériel n°75 S 270

Fédération Sportive régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 – SIRET n°348 985 276 00032 / APE n°9319 Z